

**Séance du 20 décembre 2007**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*



**PRESENTS** : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Gramont, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Casenave à M. Causse

**ABSENT** : Mme Larran-Lange

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : PATRIMOINE - Trinquet St-André - Autorisation de dépôt de permis de construire

Monsieur Jean SAUSSIE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En octobre 2004, une étude préalable d'aide à la décision pour la restauration du trinquet St-André a été réalisée par Didier Saurel, architecte. Elle comportait une estimation (46 000 € HT) et un phasage des travaux concourant, en accord avec l'avis de l'architecte des bâtiments de France, à la rénovation du trinquet dans sa globalité, avec pour objectif prioritaire, la mise en conformité de l'établissement.

Il est ainsi prévu en phase 1 la démolition de l'escalier béton, la dépose de l'escalier provisoire, l'aménagement d'un escalier de 2 unités de passage à la place de l'escalier provisoire et la restitution du dallage en pierre de la cour.

.../...

Je vous demande donc d'autoriser Monsieur le Député-maire à déposer le permis de construire correspondant.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.